



Règlement du Challenge 2012 des Trails du PNR du Massif des Bauges

Règle éthique générale :

Afin de respecter l'éthique « Trail » du Challenge, les organisateurs et les athlètes s'engagent à respecter la charte du trail (distance-dénivelé, parcours sur chemins et sentiers, semi-autosuffisance alimentaire, respect de l'environnement, respect et assistance aux autres concurrents...) et les règlements sportifs de chaque épreuve du Challenge.

Le non-respect des règles instituées par l'organisateur de chaque épreuve entraînera automatiquement le déclassement du coureur sur l'épreuve concernée.

Dopage : La pratique du sport en général, et l'éthique des Trails en particulier, ne sont pas compatibles avec un quelconque dopage. Tout coureur ayant fait l'objet d'un contrôle positif, et sous le coût d'une sanction, sera déclassé de l'épreuve et du classement provisoire ou final du challenge. En cas de contrôle à posteriori au challenge 2011, le coureur impliqué se verra déclassé et devra rendre les dotations qu'il aura reçues. Des contrôles inopinés peuvent être effectués sur les différentes épreuves.

Calendrier du Challenge 2012 :

Les épreuves retenues pour le 6^{ème} challenge des Trails du PNR du massif des Bauges sont :

- Trail Blanc nocturne du Semnoz : Samedi 28 janvier à 17h30 . www.trailblancdusemnoz.fr

11 km sur neige +/-300m, Départ et arrivée au Semnoz. *Organisation : ASPTT Annecy - Athlétisme*
Contact : Michel BARRALON - Tél. 04.50.69.38.46 - barralon@club-internet.fr

- Trail nocturne sur neige « La Fée Blanche » : Samedi 25 février à 18h. www.lesaillons.com

11 km sur neige +/-220m, Départ et arrivée Station de Margériaz *Organisation : OT Aillons-Margériaz*
Contact : office de Tourisme Aillons-Margériaz – Tél. 04 79 54 63 65 – infos@lesaillons.com

- Trail « Nivolet - Revard » : Samedi 05 mai 2012. www.nivoletrevard.fr

51 km +/- 2700m et 26km +/- 1400m - Départ et arrivée à Voglans
Contact : Bernard DONZEL Tél. 04 79 54 44 10 - bernarddonzel@free.fr

- Grand Raid 73 Alibert Trail Cruet – LaThuile – les Aillons : Samedi 26 mai. www.grandraid73.fr

73 km +/- 5000m et 23 km +/-1450m. Départ et arrivée à Cruet.
Contact : Gilbert CODET gilbert.codet@wanadoo.fr

- Trail Faverges Odlo : Samedi 9 juin 2012. www.trail-faverges.com

42,195 km +/- 2700m et 28 km +/- 1600m. Départ et arrivée à Faverges.
Contact : Office de Tourisme – 04 50 44 60 24 – info@trail-faverges.com

- Trail d'Albertville : Dimanche 23 septembre 2012. www.trail-albertville.fr

2 Parcours classants : Trail : 32km +2500m/-1850m. et Balcons de Mercury 20km +1270m/-750m
Départ : Albertville. Arrivée : Mercury. **Contacts :** CAF Albertville 0479321049 - caf.albertville@online.fr

Inscriptions :

La participation au Challenge se fait par l'inscription directe auprès des organisations des Trails (au minimum 3) parmi les 6 dates d'épreuves indiquées ci-dessus.

Classement :

Le classement général du challenge prend en compte les classements scratch hommes et femmes, édités par les organisateurs de chaque épreuve du challenge.

Des coefficients sont attribués à chaque distance selon le tableau suivant :

TRAILS	Distances 2012	D +	D -	Cumul D+ et D- km	Nbre classés en 2011	Coefficients 2012
Semnoz	11	300	300	0,6	445	1
Aillon-Margériaz	11	220	220	0,4	281	1
Nivolet-Revard	51	2700	2700	5,4	504	1,5
Malpassant	26	1400	1400	2,6	400	1,3
Cruet Grand Raid 73	73	5000	5000	10	169	1,5
Petit Savoyard	23	1450	1450	2,9	320	1,3
Faverge MaraTrail	42	2700	2700	5,4	278	1,5
Faverge Trail 28	28	1600	1600	3,2	479	1,3
Albertville Expert-Trail	32	2500	2300	4,8	186	1,4
Balcons de Mercury	20	1270	1100	2,37	235	1,1

Répartition des points :

Les 100 premiers athlètes de chaque épreuve, se verront attribuer des points suivants :

place	points								
1	200	21	56	41	9	61	5	81	3
2	180	22	52	42	9	62	5	82	3
3	170	23	48	43	9	63	5	83	3
4	160	24	44	44	9	64	5	84	3
5	150	25	40	45	8	65	5	85	3
6	140	26	38	46	8	66	5	86	3
7	132	27	36	47	8	67	5	87	3
8	124	28	34	48	8	68	5	88	3
9	116	29	32	49	8	69	5	89	3
10	110	30	30	50	7	70	5	90	3
11	104	31	28	51	7	71	4	91	2
12	98	32	26	52	7	72	4	92	2
13	92	33	24	53	7	73	4	93	2
14	86	34	22	54	7	74	4	94	2
15	80	35	20	55	6	75	4	95	2
16	76	36	18	56	6	76	4	96	2
17	72	37	16	57	6	77	4	97	2
18	68	38	14	58	6	78	4	98	2
19	64	39	12	59	6	79	4	99	2
20	60	40	10	60	6	80	4	100	2

Puis du 101^{ème}, jusqu'au dernier arrivant classé : 1 point.

La répartition de point est effectuée de la même façon pour les hommes et les femmes.

En cas d'égalité finale, les athlètes seront départagés :

- 1) par leur meilleure place lors d'une des manches du challenge 2011 ;
- 2) par leur meilleure deuxième place lors d'une manche du challenge 2011 ;
- 3) par le nombre d'épreuves courues parmi les courses du challenge 2011

Nombre d'épreuves retenues : Sont classés au challenge, tous les hommes et femmes **ayant été classés sur au moins sur 3 épreuves parmi les 10 courses qualificatives proposées.**

Bonus : Si l'athlète prend part à plus de 3 épreuves, **seuls ses 4 meilleurs résultats** seront comptabilisés pour le classement final du challenge. Les coureurs classés sur 6 Trails bénéficieront d'un bonus de 50 points.

Dotation du classement final :

Les catégories (scratch homme, scratch femme) du classement final seront récompensées à l'issue des 6 épreuves, suivant la répartition de dotations suivantes :

- 1 lot Tome des Bauges offert par le PNR du massif des Bauges aux 100 premiers classés ;
- 1 lot découverte activités nature du Massif des Bauges offert par tirage au sort parmi tous les participants classés.

- 1 paire de chaussures Trail « Mizuno » aux 5 premières femmes et 10 premiers hommes ;
- 100 tee-shirts respirant « Mizuno » offerts aux 100 premiers coureurs classés du challenge.

*Les lots Mizuno sont offerts grâce au soutien du Partenaire **Technicien du Sport Anecy-Seynod**.
Tel. : 04 50 69 38 46. www.technicien-sport.com*

Les résultats du challenge seront consultables sur le site www.parcdesbauges.com

La remise des prix du Challenge, à laquelle sont invités tous les athlètes classés, aura lieu en automne 2011, dans le Massif des Bauges, après la fin du Challenge.

Couverture Photo, Télévision, Vidéo et Droits :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le challenge 2012, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image sur les épreuves du challenge des Trails du Parc naturel régional du massif des Bauges.